



# COMMUNIQUÉ

## DE PRESSE

## RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN : AIX ÉNERGIES NOUVELLES

### Lancement du site internet

Le site internet du réseau de chaleur d'Aix-les-Bains est désormais en ligne à l'adresse suivante : <https://reseau-aixenergiesnouvelles.idex.fr/>

Il vous permet d'accéder à toutes les informations utiles pour mieux comprendre son fonctionnement et savoir comment s'y raccorder, de visualiser l'état du réseau, de découvrir quels sont les travaux en cours ou bien encore de prendre connaissance des éco-gestes à appliquer au quotidien.

### **COMMENT FONCTIONNE LE RÉSEAU DE CHALEUR D'AIX-LES-BAINS ?**

Le réseau de chaleur répond à la volonté locale de développer les énergies renouvelables, de participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serres, de valoriser les ressources forestières locales et de maîtriser les factures énergétiques des bâtiments publics et d'autres acteurs implantés sur la commune.

La Ville d'Aix les Bains, maître d'ouvrage, a confié la conception, la réalisation, le financement puis l'exploitation des ouvrages à la société Idex, avec une société dédiée Aix Énergies nouvelles, via un contrat de délégation de service public de 25 ans basé sur des indicateurs de performance.

#### **80 % DE BIOMASSE ET 20 % DE GAZ**

La nouvelle chaufferie est approvisionnée par un mix biomasse, plaquette forestière issue des forêts voisines et déchets de bois recyclés non traités, stocké dans 1 silo de 700 m<sup>3</sup>. La chaudière consomme 6 000 tonnes de bois par an et couvre 80% des besoins en chaleur et eau chaude sanitaire des abonnés du réseau.

Une chaufferie gaz est également raccordée au réseau pour permettre un apport de chaleur en couvrant 20% des besoins.

Ainsi configuré, le nouveau réseau de chaleur, qui dessert des bâtiments communaux, des logements et le centre hospitalier, bénéficie d'un approvisionnement en énergies sécurisé en cas de difficultés sur l'une ou l'autre des centrales de production.

**Frédérique HENTZ**

Directrice de la communication

Tél. 04 79 35 05 85 - Mobile 06 21 72 50 25 - [f.hentz@aixlesbains.fr](mailto:f.hentz@aixlesbains.fr)



# COMMUNIQUÉ

## DE PRESSE

En complément d'une stabilité du coût du combustible biomasse par rapport aux énergies fossiles, les abonnés bénéficient de la TVA à taux réduit (5.5%) liée à l'utilisation de plus de 50% d'énergie renouvelable.

### **CHIFFRES CLÉS**

- Subventions de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et de la Région Auvergne Rhône-Alpes : 2 271 000 €
- Production totale de chaleur : 21 000 mégawatt-heure/an
- Longueur totale du réseau : 5,3 km
- Nombre total de sous-stations : 40
- Consommation annuelle de bois : 6 000 tonnes/an
- 5 485 tonnes de CO2 évitées par an, soit l'équivalent des émissions annuelles de 2 700 voitures (parcourant 15 000 km/an)

### **LES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS D'AIX ÉNERGIES NOUVELLES**

- Utiliser du bois provenant de la région dans un rayon de 100 km autour de la chaufferie
- Offrir un service public local de qualité et une présence locale des équipes d'exploitation garantissant réactivité et disponibilité
- Développer et densifier le réseau auprès de nouveaux clients, copropriétés, bailleurs, équipements publics et bâtiments à usage de bureaux afin de faire bénéficier le plus grand nombre d'utilisateurs des avantages du réseau de chaleur
- Améliorer la qualité de l'air en produisant une énergie propre respectueuse de l'environnement et des exigences de santé publique
- Développer l'efficacité énergétique, c'est-à-dire la rationalisation des énergies

### **LES 5 ÉTAPES POUR SE RACCORDER AU RÉSEAU DE CHALEUR D'AIX-LES-BAINS**

#### **1. Prise de contact**

L'équipe commerciale vient vous rencontrer afin de vous présenter le réseau, son histoire, son fonctionnement. Elle cible avec vous vos attentes et vous explique le processus de raccordement. Un questionnaire thermique vous est remis afin de connaître vos besoins réels.

#### **2. Faisabilité Technique**

Dès réception du questionnaire thermique complété, Aix Énergie nouvelles réalise une première approche technique afin de valider la faisabilité technico-économique d'un raccordement au réseau.

**Frédérique HENTZ**

Directrice de la communication

Tél. 04 79 35 05 85 - Mobile 06 21 72 50 25 - f.hentz@aixlesbains.fr



# COMMUNIQUÉ

## DE PRESSE

### 3. Proposition de raccordement et engagement contractuel

Une proposition commerciale accompagnée de tous les documents administratifs nécessaires au raccordement vous est présentée. Après avoir pris connaissance de la proposition, vous décidez de vous raccorder au réseau de chaleur.

### 4. Réalisation des travaux de raccordement

Les travaux débutent par la pose du réseau jusqu'en pénétration dans le bâtiment. La durée de pose varie en fonction de plusieurs paramètres notamment la longueur et la complexité de pose du réseau.

### 5. Mise en service

Les travaux sont terminés, une Police d'abonnement aux réseaux de chaleur et de froid vous est remise. Dès réception de ce document, un rendez-vous est pris avec vous pour la mise en service de ces installations.

Pour prendre contact avec Aix Énergies nouvelles :

par téléphone au 04 50 67 99 10

par mail à [hautesavoie@idex.fr](mailto:hautesavoie@idex.fr)

**Frédérique HENTZ**

Directrice de la communication

Tél. 04 79 35 05 85 - Mobile 06 21 72 50 25 - [f.hentz@aixlesbains.fr](mailto:f.hentz@aixlesbains.fr)